

PROGRAMME DE FORMATION



AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ
TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE - TFP

Objectifs :

Obtention de carte professionnelle afin de d'avoir des compétences d'agent de prévention et de sécurité

Durée : minimum 175 heures hors examen

Dates :

Délais d'accès : Avant le stage, il y aura une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire (test B1).

Responsable pédagogique : Armando HEMBERT

Tarifs : 2 100€00 pour 175 heures de formation.

Les délais d'accès : Le délai moyen pour l'entrée en formation se trouve entre 3 à 6 mois.

Nombres de participants : Nombres de stagiaires minima de 4 et maxima de 12 + 3 candidats ajournés précédemment

Accessibilités aux personnes en situation de handicap :

Lors de l'entretien de recueil du besoin du stagiaire : l'identification d'un besoin en termes d'accessibilité à la formation quant à une problématique d'handicap sera abordée.

Pour donner suite à l'identification d'un besoin d'adaptation de la formation à un handicap : le lieu, la durée, le déroulé, les supports pédagogiques pourront être adaptés.

Veuillez contacter le centre de formation pour connaître les possibilités d'adaptation.

Moyens pédagogiques :

- 1 salle de 31 m² pour les cours théoriques ;
- Matériel vidéosurveillance, main courante électronique, ... ;
- 1 hangar de 200 m² pour la dispense de formation quel que soit la météo ;
- 1 hangar de 100 m² permettant de travailler en « CQB » ;
- Des partenariats avec les entreprises et municipalités aux alentours pour la mise en situation des équipes ;

Taux de certification : 100%

Taux d'abandon : 0%



TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE - TFP APS - RNCP 36648
Numéro d'agrément 62 18 03 28 03 _ ADEF _ Du 11/06/2025 au 11/06/2028

Public concerné : Tous public si pré requis conforme à la réglementation en vigueur.

Pré requis

Pour l'obtention du justificatif d'aptitude professionnelle, les organismes de formation s'assurent que les stagiaires disposent d'une connaissance de la langue française caractérisée par la compréhension du langage nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité, ainsi que par la capacité à effectuer un compte rendu, par oral et par écrit. Leur niveau est celui défini par le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues, tel qu'adopté par le comité des ministres du Conseil de l'Europe dans sa recommandation CM/ Rec (2008) du 2 juillet 2008.

Posséder une autorisation préalable ou provisoire délivrée par la C.L.A.C (Commission Local d'agrément et de contrôle) ou un numéro de carte professionnelle en cours de validité)

Dispenses possibles :

Pour l'obtention du justificatif d'aptitude professionnelle

1- Les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ayant servi durant 2 années sur une période de 5 ans précédant leur demande d'autorisation préalable d'entrée en formation sont dispensés de suivre le module relatif à la gestion des premiers secours ainsi que la partie relative à l'initiation au risque incendie des modules gestion des risques.

2 - Les personnes titulaires de la carte professionnelle (...) de surveillance dans le cadre de manifestations sportives, récréatives, culturelles et économiques rassemblant plus de 1 500 personnes sont dispensées, à leur demande, dans le cadre de la formation initiale, du suivi des modules de formation suivants :

=>Les modules mentionnés « Tronc commun - 41h »

=>Les modules « Initiation au risque incendie – 07h »

=>Les modules de la partie « Évènementiel - 14 h »

=>Le module « Gestion des risques et des situations conflictuelles - 9 h ».

3- La personne titulaire d'une formation sauveteur secouriste du travail (SST) valide au moment du stage, ou d'un recyclage PSC1 datant de moins de 2 ans au moment du stage est dispensée, à sa demande, du suivi du module « Gestes élémentaires de premiers secours ».

Méthode mobilisés :

Cours théoriques avec méthodes directives et participatives.

Cas pratiques et mises en situation.

Support PowerPoint, vidéos, tablettes, support de cours papier.

Modalités évaluation :

A l'issue de la formation, sera sanctionnée par un diplôme délivré par l'ADEF, une attestation de formation pour chaque stagiaire sera remis.

Présentation générale de l'examen

=>Le candidat doit avoir suivi l'intégralité de la formation pour pouvoir se présenter à l'examen.

=>Le candidat doit participer à la totalité des épreuves de l'examen.

DESCRIPTION DU POSTE

L'AGENT DE SÉCURITÉ QUALIFIÉ assure la protection des biens meubles et immeubles ainsi que celle des personnes physiques ou morales liées directement ou indirectement à la sécurité des biens.

MISSIONS

ACCUEIL ET CONTRÔLE D'ACCÈS

Les missions d'accueil et de contrôle d'accès constituent le 1er maillon de la chaîne de la sécurité. Elles s'exercent dans le cadre strict des consignes particulières du poste. Elles excluent notamment les tâches à caractère administratif, logistique ou protocolaire susceptibles de détourner l'agent de sa mission de gestion des entrées et sorties du personnel, des prestataires et des clients de l'entreprise utilisatrice.

SÉCURITÉ TECHNIQUE ET INCENDIE

Les missions de sécurité technique visent à assurer la continuité et l'intégrité du fonctionnement des infrastructures confiées par l'entreprise cliente dans le cadre strict des consignes particulières au poste.

Cette fonction d'alerte et d'intervention de première urgence n'a pas pour objet de se substituer aux contrôles et à l'intervention de spécialistes (services spécialisés incendie, services publics).

SURVEILLANCE GENERALE

Les missions de surveillance générales visent à prévenir, à intervenir, à protéger et à rendre compte de toutes situations pouvant entraîner un dommage quelconque dans l'entreprise ou l'agent exerce ces missions.

L'agent de prévention et de sécurité intervient dans tous les domaines de la surveillance humaine tels que les magasins, les industries, les événements sportifs récréatifs et culturels. Dans les missions de rondier intervenant.

SECOURS AUX PERSONNES PROTECTION ET ALERTE EN CAS D'ACCIDENT OU ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL

Ces missions consistent à prendre les mesures conservatoires (mise en place d'un périmètre de sécurité), à donner l'alerte et à faciliter et guider les secours.

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE - TFP APS - RNCP 36648
Numéro d'agrément 62 18 03 28 03 _ ADEF _ Du 11/06/2025 au 11/06/2028

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE
SOCLE DE BASE – 41 HEURES				
SOCLE DE BASE : UV 1 – Module Secourisme – 14 heures				
Module Gestes élémentaire de premiers secours	Secours à personnes	<p>Domaine de compétences 1 :</p> <p>Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail</p> <p>Domaine de compétences 2 :</p> <p>Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Être capable de situer le cadre juridique de son intervention - Être capable de réaliser une protection adaptée - Être capable d'examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir - Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement - Être capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée - Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise - Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention - Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s) 	<p>14 heures (dont 7 heures de pratique)</p> <p>L'alternance entre la théorie et la pratique doit respecter les modalités du référentiel de certification du document de référence du dispositif de formation des sauveteurs secouristes du travail (SST) de l'INRS</p>
<p>Remarques : Les ressources documentaires et le matériel de simulation doivent être conformes aux obligations définies dans le document de référence du dispositif de formation des sauveteurs secouristes du travail (SST) de l'INRS</p>				



TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE - TFP APS - RNCP 36648
Numéro d'agrément 62 18 03 28 03 _ ADEF _ Du 11/06/2025 au 11/06/2028

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE
SOCLE DE BASE : UV 2 – Module environnement juridique – 17 heures				
Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires	<p><u>Savoirs :</u></p> <p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dispositions en vigueur du livre VI (contexte, logique). - L'architecture d'ensemble ; - Les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) - Le principe d'exercice exclusif ; - Le principe de neutralité ; - détention et usage des armes. - Le port des uniformes et insignes ; - Les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public (avec cas concrets) ; - Les spécificités des services internes ; - Le régime de la carte professionnelle et les Téléservices. 	4 heures
Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Respecter la déontologie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter la déontologie professionnelle - le secret professionnel - les principes déontologiques - Être averti sur le délit de marchandage et les sanctions spécifiques associées. 	4 heures
Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître les dispositions utilise du code pénal	<p><u>Savoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation judiciaire de la France • Dualité juridictionnelle • Juridiction civile, pénale et administrative • Les responsabilités pénales et civiles • Les clauses d'irresponsabilité pénale <p>Connaître les dispositions du code pénal relatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A la légitime défense, à l'état de nécessité, - A l'atteinte à l'intégrité physique - A l'atteinte à la liberté d'aller et venir : <ul style="list-style-type: none"> • Les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de l'ordre ; - La non-assistance à personne en péril - L'omission d'empêcher un crime ou un délit ; 	3 heures
Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Application de l'article 73 du code de procédure pénale		2 heures

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE - TFP APS - RNCP 36648

Numéro d'agrément 62 18 03 28 03 _ ADEF _ Du 11/06/2025 au 11/06/2028

			Savoir respecter les conditions d'interpellation de l'article 73 du code de procédure pénale	
Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Maitriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche	<p>Connaître la législation relative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au respect de la vie privée ; - Les principes et limites de la fouille. - à la CNIL. - L'atteinte aux systèmes de traitement automatisé - Au respect du droit de propriété ; - L'appropriation frauduleuse 	1 heures
Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaitre les principes de la République française	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ; - les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ; - l'Etat de droit et le respect de l'ordre public. 	3 heures

SOCLE DE BASE : UV 3 – Module gestion des conflits – 05 heures

Module gestion des conflits	Gestion des risques et des situations conflictuelles	<p>Être capable d'analyser les comportements conflictuels.</p> <p>Être capable de résoudre un conflit.</p>	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les origines des conflits ; - Les différents types de conflits ; - La stimulation et les motivations des conflits ; - Les étapes d'un conflit ; - Les mesures de prévention des éléments déclencheurs du conflit. - Traiter une agression verbale ; - Gérer les émotions ; - Adopter des techniques verbales ; - Intervenir par étapes ; - Adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés. 	5 heures
------------------------------------	---	--	---	-----------------

SOCLE DE BASE : UV 4 – Module stratégique – 05 heures

Module stratégique	Connaissance de l'outil informatique	<p>Connaître les outils de transmission.</p> <p>Savoir transmettre des consignes.</p>	<p><u>Savoir</u> :</p> <p>Comprendre, transcrire et restituer des consignes écrites et /ou verbales ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles ; 	5 heures
---------------------------	---	---	---	-----------------

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE - TFP APS - RNCP 36648

Numéro d'agrément 62 18 03 28 03 _ ADEF _ Du 11/06/2025 au 11/06/2028

	Transmission des consignes et informations	Réaliser une remontée d'informations.	<ul style="list-style-type: none">- Transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie, d'accidents.- Effectuer un compte rendu oral ;- Rédiger un compte rendu écrit ; - Présenter et rédiger un rapport circonstancié susceptible d'être présenté aux forces de l'ordre. - Présenter et rédiger un rapport circonstancié susceptible d'être présenté aux forces de l'ordre.	
--	---	---------------------------------------	---	--



TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE - TFP APS - RNCP 36648
Numéro d'agrément 62 18 03 28 03 _ ADEF _ Du 11/06/2025 au 11/06/2028

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE
SPÉCIALITÉ – 134 HEURES				
Module environnement juridique – 05 heures (complément avec le tronc commun)				
Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires	<u>Savoir :</u> Connaître : - Sanctions afférentes au non-respect des dispositions du livre VI du CSI précitées <u>Savoir-Faire :</u> - La mise en œuvre de ces dispositions doit être abordée lors d'exercices pratiques de surveillance générale en demandant au candidat de justifier ses actions en se référant à un cadre légal.	02 heures (1 heure de mise en situation pratique)
		Connaître les dispositions utiles du code pénal	<u>Savoir-faire :</u> Être capable de justifier ses actions professionnelles en se référant au cadre légal dont les concepts de légitime défense.	2 heures
		Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche.	<u>Savoir :</u> Connaître la législation relative : Convention Collective Nationale 3196 / code APE 8010Z <u>Savoir-faire :</u> Être capable de justifier ses actions professionnelles en se référant au cadre légal.	1 heure

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE - TFP APS - RNCP 36648
Numéro d'agrément 62 18 03 28 03 _ ADEF _ Du 11/06/2025 au 11/06/2028

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE
Module gestion des conflits – 09 heures (complément avec le tronc commun)				
Module gestion des conflits	Gestion des risques et des situations conflictuelles	Gestion des risques et des situations conflictuelles	<p><u>Connaître</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de la dangerosité du conflit - Savoir gérer le conflit - Savoir gérer les conséquences du conflit. <p><u>Savoir-faire</u> :</p> <p>Mise en situation pratique dans le cadre de la gestion des conflits lors des missions de l'agent de prévention et de sécurité.</p>	09 heures Dont 07 heures de mise en situation pratique

Module stratégique – 02 heures (complément avec le tronc commun)				
Module stratégique	Connaissance de l'outil informatique Transmission des consignes et informations	Connaître les outils de transmissions Savoir transmettre des consignes Réaliser une remontée d'informations.	<p><u>Savoir</u> :</p> <p>Connaissance élémentaire du fonctionnement d'un ordinateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation d'un logiciel de traitement de texte et des principaux logiciels du métier (main courante électronique, ...). <p><u>Savoir-faire</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger une main courante - Exploiter un logiciel de main courante électronique 	02 heures

UV 5 Module de prévention des risques d'incendie – 07 heures				
Module de prévention des risques d'incendie	Connaissance des vecteurs d'incendie	Initiation au risque incendie	<p><u>Savoirs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender le phénomène de l'incendie (causes, naissance, ...) et sa propagation - Prise de conscience des risques et des effets de l'incendie sur l'homme - Connaissance des mesures de prévention et particulièrement de celles concernant la sécurité des travaux par point chaud - Acquisition des consignes spéciales et particulières <ul style="list-style-type: none"> • Alarme (composition, fonctionnement d'un système de détection incendie) • Consignes d'intervention • Organisation de l'évacuation, modalités de déclenchement de l'alarme • Mise en sécurité des installations 	07 heures Dont 03 heures de pratique

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE - TFP APS - RNCP 36648

Numéro d'agrément 62 18 03 28 03 _ ADEF _ Du 11/06/2025 au 11/06/2028

			<ul style="list-style-type: none"> • Préparation de l'intervention des secours extérieurs (alerte et accueil des secours) - Connaissance des rôles de chaque acteur et des moyens de protection propres à l'établissement - Connaissance et fonctionnement des moyens de lutte contre l'incendie de première intervention <p><u>Savoir-faire</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exercice d'extinction sur feux à combustible réels permettant de prendre en compte les difficultés d'intervention selon les classes de feux avec les moyens de première intervention - Intervention coordonnée de plusieurs équipiers 	
--	--	--	--	--

UV 6 Module : Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier – 07 heures

Module Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier	Application du code de procédure pénale lors des missions de sécurité et de sûreté	<p>Application de l'art. 73 du code de procédure pénale.</p> <p>Application de l'art. 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS</p>	<p><u>Savoir</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir respecter les conditions d'appréhension de l'article 73 du CPP - Définition des missions de sécurité et de sûreté confiées aux agents de prévention et de sécurité dans le cadre des différentes filières de métiers repères : <ul style="list-style-type: none"> • Filière surveillance (agent de sécurité, chef de poste, agent de sécurité cynophile, agent de sécurité mobile, agent de sécurité filtrage, ...) • Filière distribution • Filière incendie <p><u>Savoir-faire</u> :</p> <p>Être capable d'appréhender une personne en respectant l'application des textes réglementaires</p>	07 heures
--	---	--	--	------------------

UV 7 Module : sensibilisation aux risques terroristes – 13 heures

Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes	Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes	<p>Savoir définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition du terrorisme (les atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation et à l'autorité de l'Etat) ; - Les différents types de terrorisme (Vigipirate) ; - Historique du terrorisme moderne (liste des précédentes attaques) ; - Méthodologie du terrorisme ; 	01 heures 30 minutes
---	--	--	---------------------------------

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE - TFP APS - RNCP 36648
Numéro d'agrément 62 18 03 28 03 _ ADEF _ Du 11/06/2025 au 11/06/2028

		<p>Connaître les différents modes opératoires traditionnels : attentats aveugles ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attentats suicides ; - Prises d'otages et exécution ; - Attaques avec armes de guerre ; <p>Connaître les différentes menaces terroristes émergentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La menace de produits et matières nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosives - (NRBC-E) ; - La menace informatique. 	
Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes	Connaître les niveaux de risque associés au terrorisme	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le niveau de risque en France - Rappel : Vigipirate / L'état d'urgence / L'état de guerre • Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi ? - Processus de Raisonnement - Sites sensibles, Population ciblée 	01 heure
	Connaître les différents matériels des terroristes	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir Identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes - Armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance-roquette...) + présentation d'une arme factice - Les différents explosifs (solide, liquide, vrac) - Les matériels improvisés ((EEI) schéma de montage, Déclenchement piégé, retardement, contrôlé (ceinture explosif)) - Sécuriser les lieux en cas de découverte de matériel 	01 heure
	Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir cultiver son comportement • Savoir combattre les habitudes et les routines - être attentif, vigilant et dissuasif - respecter les procédures • Savoir développer ses connaissances en matière de détection de la radicalisation violente et la prévention du terrorisme 	01 heures
	Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes	<p>Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects</p> <p>Reconnaître les comportements suspects (le profiling)</p>	01 heures

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE - TFP APS - RNCP 36648
Numéro d'agrément 62 18 03 28 03 _ ADEF _ Du 11/06/2025 au 11/06/2028

		<p>Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se révèlent)</p> <p>Capacité de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations</p>	
	Savoir entretenir sa culture de la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • savoir utiliser le retour d'expériences • savoir participer à l'évolution des procédures de sécurité • savoir s'informer 	30 minutes
Réagir face à une attaque	<p>Se protéger soi-même</p> <p>Protéger les autres</p>	<p>Comprendre comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque</p> <p>Actes réflexes</p> <p>- Courir, se Cacher, Combattre en dernier recours + démonstrations + mesures de mise en sécurité immédiate + pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir protéger et diriger les autres vers une zone en Sécurité 	02 heures 30 minutes Dont 01 heure de mise en situation pratique
	Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention	<p>Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, suivant sa situation au cours de l'attaque :</p> <p>- Témoin direct, présent lors de l'attaque (ou caché à proximité immédiate des terroristes) ;</p> <p>- Témoin indirect, spectateur de l'attaque (en sécurité, à distance).</p> <p>- Capacité à établir un compte-rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace</p>	02 heures Dont 01 heure de mise en pratique
	Faciliter l'intervention des forces de l'ordre	<p>Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police :</p> <p>- Attitudes et comportements ;</p> <p>- À l'intérieur de la zone d'attaque ou à l'extérieur</p> <p>- Connaître les missions du centre opérationnel de police (COP).</p> <p>Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes :</p> <p>Être un citoyen sensibilisé.</p>	
	Sécuriser une zone	<p>Savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité :</p> <p>- Dans l'urgence et post-attentat ;</p> <p>- Contrôle des accès ;</p> <p>- Attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé ;</p>	

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE - TFP APS - RNCP 36648
Numéro d'agrément 62 18 03 28 03 _ ADEF _ Du 11/06/2025 au 11/06/2028

		- Prendre en considération le risque de surattentat.	
Secourir	Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger	Connaître les blessures par balles (Notions : Pneumothorax, hémorragies) Connaître les blessures par explosions (Notions : Blast et projectiles)	30 minutes
	Notions de secourisme « tactique »	Comment agir face à des blessés à la suite de plaies par balle(s) ou blessures à la suite d'explosion (s). Présentations visuelles : pansement compressif, combat gaze, tourniquet, démonstration, pratique pour une sensibilisation. Dégagement d'urgence d'une personne blessée pour : - La soustraire à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable ; - Réaliser à l'abri les gestes d'urgence sur une personne blessée.	01 heure et 30 minutes Dont 01 heure de mise en situation pratique
	Alerter les secours	Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé, aux services de secours.	30 minutes



TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE - TFP APS - RNCP 36648
Numéro d'agrément 62 18 03 28 03 _ ADEF _ Du 11/06/2025 au 11/06/2028

UV 8 Module professionnel – 45 heures				
Module professionnel	Surveillance et gardiennage	<p>Appliquer les techniques d'informations et de communication</p> <p>Savoir transmettre les consignes et les informations</p>	<p><u>Savoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler sa présentation et son attitude • Le savoir être professionnel et le savoir vivre - Accueillir, informer, orienter • Base de lecture de plan - Savoir adapter sa communication verbale et non verbale - Maîtriser le fonctionnement des moyens de transmission - Transmettre un compte rendu oral immédiat en cours d'action - Transmettre les consignes - Transmettre les informations - Être capable de gérer un appel suspect. • Le compte rendu d'appel • L'alerte aux forces de police ou de gendarmerie nationales 	<p>08 heures Dont 04 heures de mise en situation pratique</p>
		<p>Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS</p>	<p><u>Savoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer une intervention (mise en place des consignes, reconnaître les lieux, définir les codes, définir l'équipe) ; - Possibilités d'action sur place ; - Accueillir et intervenir en coordination avec les forces de police et gendarmerie ; - Appliquer des consignes particulières en cas d'intrusion • Préservation des traces et des indices 	<p>06 heures Dont 02 heures de mise en situation pratique</p>
		<p>Savoir contrôler les accès</p>	<p><u>Savoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler les accès d'un site ou d'un parc de stationnement ; • Les systèmes de contrôle d'accès (carte, badge, code d'accès, biométrie, ...) - Filtrage de l'accès des véhicules (véhicules légers, véhicules de transport, ...) - Filtrage de l'accès des personnes (employés, entreprises extérieures, visiteurs, ...) - Contrôle des objets et des matériels 	<p>09 heures Dont 05 heures de mise en situation pratique</p>
		<p>Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité</p>	<p><u>Savoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte le matériel ; - Prendre en compte les documents ; - Prendre en compte la gestion de flux de personnel et des intervenants. - Prendre en compte la gestion des clés et des badges. - Prendre en compte et vérifier le fonctionnement des moyens de communication. 	<p>09 heures Dont 05 heures de mise en situation pratique</p>

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE - TFP APS - RNCP 36648

Numéro d'agrément 62 18 03 28 03 _ ADEF _ Du 11/06/2025 au 11/06/2028

Module professionnel	Surveillance et gardiennage	Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer une ronde selon un itinéraire et une fréquence définis tout en gardant un esprit d'initiative - Adapter son comportement lors d'une ronde. - Comprendre la notion et les objectifs de la ronde aléatoire 	<p>13 heures Dont 09 heures de mise en situation pratique</p>
-----------------------------	------------------------------------	---	--	--

UV 9 Module Palpation de sécurité et inspection des bagages – 07 heures

Module Palpation de sécurité et inspection des bagages	Evènementiel	Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages	<p><u>Savoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir définir les circonstances particulières pour les palpations de sécurité et l'inspection visuelles - Maitriser le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages lors de manifestations - Connaître les modalités d'agrément de des personnels du secteur privé susceptibles d'effectuer des palpations de sécurité ou l'inspection visuelle - Connaître les sanctions en cas de non-respect du cadre légal - Maitriser le domaine d'application des palpations de sécurité - Connaître les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de l'exécution des missions - Appliquer ses consignes lors de son positionnement dans un point d'inspection filtrage - Adopter un comportement adéquat lors de la découverte d'objet prohibé - Maitriser les techniques d'inspection visuelle et de palpation - Être capable de gérer les mineurs et les personnes en situation de handicap <p><u>Savoir-faire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer une palpation de sécurité au sein d'un point d'inspection filtrage - Effectuer l'inspection visuelle des bagages lors de l'accès à un local, un bâtiment ou une enceinte 	<p>07 heures Dont 04 heures de mise en situation pratique</p>
---	---------------------	--	---	--



TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE - TFP APS - RNCP 36648
Numéro d'agrément 62 18 03 28 03 _ ADEF _ Du 11/06/2025 au 11/06/2028

UV 10 Module Surveillance par moyens électroniques de sécurité – 07 heures				
Module professionnel	Télesurveillance et vidéoprotection	Systèmes de télesurveillance et de vidéoprotection	<p><u>Savoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Maitriser le corpus juridique de la télé-surveillance - Connaître les éléments de la chaîne de télé sécurité - Maitriser le corpus juridique de la vidéo-protection - Connaître le schéma d'installation d'un système de vidéoprotection 	07 heures Dont 04 heures de mise en situation pratique

UV 11 Module Gestion des risques – 11 heures				
Module gestion des risques	Gestion des risques	Maîtriser la gestion des alarmes	<p><u>Savoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Être capable de maitriser le processus de déclenchement d'une alarme intrusion <ul style="list-style-type: none"> • Savoir lire et exploiter une information émanant d'un clavier déporté d'alarme intrusion. • Gérer la levée de doute et les modalités d'alerte des forces de l'ordre - Être capable de maitriser les principes de gestion d'une alarme incendie ; <ul style="list-style-type: none"> • Savoir lire et exploiter une information émanant d'un Système de détection incendie. • Gérer la levée de doute • Évaluer les possibilités d'intervention • Rendre compte à la hiérarchie • Organiser l'accueil des secours et faciliter leur intervention - Être capable d'identifier les possibilités de report d'alarme gestion technique centralisée ou gestion technique de bâtiment et leurs modalités d'exploitation 	07 heures Dont 04 heures de mise en situation pratique
		Protéger le travailleur isolé	<ul style="list-style-type: none"> - Être capable de s'intégrer dans un système de protection de travailleur isolé (PTI) <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les dispositions légales, réglementaires et conventionnelles visant à protéger un travailleur isolé • Identifier les différentes composantes d'un système PTI - Être capable de maitriser les possibilités de déclenchement d'un dispositif d'alarme de travailleur isolé (DATI) 	02 heures Dont 01 heure de mise en situation pratique
		Sensibilisation au risque électrique	<p><u>Savoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les facteurs d'accident d'origine électrique - Connaître les effets du courant sur le corps humain - Identifier l'origine de l'électrisation 	02 heures

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE - TFP APS - RNCP 36648

Numéro d'agrément 62 18 03 28 03 _ ADEF _ Du 11/06/2025 au 11/06/2028

			<ul style="list-style-type: none"> - Analyser le risque électrique - Connaitre les modalités de formation et de processus d'habilitation - Analyser des situations d'accidents d'origine électrique 	
--	--	--	--	--

UV 12 Module évènementiel spécifique – 07 heures				
---	--	--	--	--

Module technique	Compétence en évènementiel	Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation	<p><u>Savoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La problématique de la sécurisation d'un rassemblement festif, sportif ou culturel (flux, confinement, panique, comportements dangereux) - Le cadre légal des rassemblements ; - La sécurisation des spectacles et concerts - La gestion d'un évènement (analyser le risque, le lieu, les acteurs, le contexte, procédure d'évacuation en cas d'urgence : incendie, rixe, attentat) - Connaitre les fondements des bases juridiques lors de prestations évènementielles 	05 heures
		Identifier les acteurs d'un évènement	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître tous les acteurs autres que le public (organisateur, artistes, journalistes et opérateur de presse, service de secours, VIP) - Information sur les types de public 	01 heure
		Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands évènements	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différentes zones d'accès (zone publique, zone privative, zone restreinte) - Connaitre les moyens d'identification des différentes familles d'accès - Les systèmes de billetterie (bracelet, billet, douchette) - La fraude et les litiges 	01 heure

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE - TFP APS - RNCP 36648
Numéro d'agrément 62 18 03 28 03 _ ADEF _ Du 11/06/2025 au 11/06/2028

UV 13 Module Gestion des situations conflictuelles dégradées– 07 heures				
Module Gestion des risques	Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées	Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes	<p><u>Savoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaitre les différents types de stress et leur mode de fonctionnement du stress - Connaitre le mécanisme du stress - Gérer les effets gênants du stress - Utiliser les effets positifs du stress - Maîtriser le stress in situ - Connaitre la notion de stress différé et sa gestion post événement <p><u>Savoir-faire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les principes de récupération par la respiration - Être capable d'évacuer la tension - Protéger, riposter et maîtriser de façon actuelle et proportionnée face à une agression - Agir en état de nécessité 	07 heures Dont 04 heures de mise en situation pratique

UV 14 Module industriel spécifique– 07 heures				
Module technique	Connaître	<p>Evaluer les risques professionnels</p> <p>Situer le risque industriel majeur au sein des installations classés pour la protection de l'environnement (ICPE)</p> <p>Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques</p> <p>Être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux</p>	<p><u>Savoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaitre les obligations réglementaires en matière d'évaluation des risques professionnels <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation des risques professionnels • Le document unique • Les obligations de l'employeur • Les principes généraux de prévention • Les obligations des employés • Les plans de prévention - Notion d'ICPE - Les installations classées SEVESO (historique et implication réglementaire) - L'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) et les différents plans d'intervention - Connaitre les matériels de protection adaptés aux risques industriels - Le port des équipements de protection individuelle - Les équipements de protection et moyens d'intervention collectifs - Notion de système global harmonisé (SGH) <ul style="list-style-type: none"> • Connaitre la classification CLP (classification labelling packaging) - Contrainte des zones à atmosphère explosif (ATEX) 	07 heures

SOCLE DE BASE : 41H00 + SPÉCIALITÉS APS : 134H00 = TOTAL = 175H00 hors examen.

L'EXAMEN

Le jury :

Le jury de l'examen est composé de plusieurs personnes dont leur qualification est reconnue au sein du métier.

* Sa composition est de : Un président de jury et d'autres personnes

- 1 membre appartenant au collège salarié, (justifiant, à minima, de deux années d'exercice professionnel dans le domaine d'activité concernée) **OBLIGATOIRE**
- 1 membre appartenant au collège employeur (justifiant, à minima, de deux années d'exercice professionnel dans le domaine d'activité concernée) **OBLIGATOIRE**
- 1 autre membre **FORTEMENT CONSEILLÉ** :
 - Pouvant être de la profession, membre du collège salarié ou employeur
 - Pouvant être issu de la sécurité publique, privée, ou du monde de la formation

Déroulement de l'examen :

1 ère partie

Explications et contrôle des documents administratifs (Carte préalable, pièce d'identité, carte SST).

2ème partie :

- Le programme **théorique** est évalué en rapport de QCM à l'aide de tablettes numériques. (Connexion sécurisée sur le site de l'ADEF) ; cela est sous la surveillance minimum d'un membre du jury dans la salle d'examen.

3ème partie :

Le programme pratique est évalué sur les cas pratiques suivants : La ronde – Le PCS

Le premier stagiaire effectue la prise en charge et travail au sein du PCS contrôlé par des membres du jury et un second stagiaire est suivi par d'autres membres du jury pour observer l'exécution de la ronde.

À l'issue des exercices de contrôle nous inversons les rôles des deux candidats.

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE - TFP APS - RNCP 36648
Numéro d'agrément 62 18 03 28 03 _ ADEF _ Du 11/06/2025 au 11/06/2028

Les unités de valeur contrôlées sont les suivantes :

UNITÉS DE VALEUR	TYPE D'ÉPREUVE
Socle de base	UV 1
Socle de base	UV 2 = QCU sur 15 questions UV 3 = QCU sur 10 questions UV 4 = QCU sur 05 questions
Spécialités APS	UV 5 = QCU sur 05 questions UV 6 = QCU sur 08 questions UV 7 = QCU sur 10 questions UV 8 = QCU sur 15 questions UV 9 = QCU sur 08 questions UV de spécialités 10 – 12 – 14 = QCU sur 15 questions UV 11 = QCU sur 08 questions
Spécialités APS	UV 13 – 15 = Mise en situation pratique sur deux contextes professionnels tirés au sort par le candidat (un scénario PC + un scénario rondier).

L'examen se finalise par l'obtention du Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité.

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE - TFP APS - RNCP 36648
Numéro d'agrément 62 18 03 28 03 _ ADEF _ Du 11/06/2025 au 11/06/2028

FRANCE INSTRUCTION CYNOPHILE

Siège social : 279 chemin du Deuxième Banc – 62340 Guînes
Centre de formation : 869 bis chemin de Premier Banc – 62340 Guînes
Accueil : 03.21.00.97.46 ou secretariat.fic@gmail.com
Direction : 06.98.29.17.23 ou instructeur.cyno@gmail.com

CENTRE DÉCLARÉ EN PRÉFECTURE DES HAUTS DE FRANCE :
32 62 02 815 62

AUTORISATION D'EXERCER DU CNAPS :
FOR-062-2028-01-24-20220844893

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES :
SELON ARRÊTÉ DU 27 FÉVRIER 2017

QUALIANOR CERTIFICATION :
Certificat N° 326 SP Ind 0

ORGANISME DE FORMATION

